

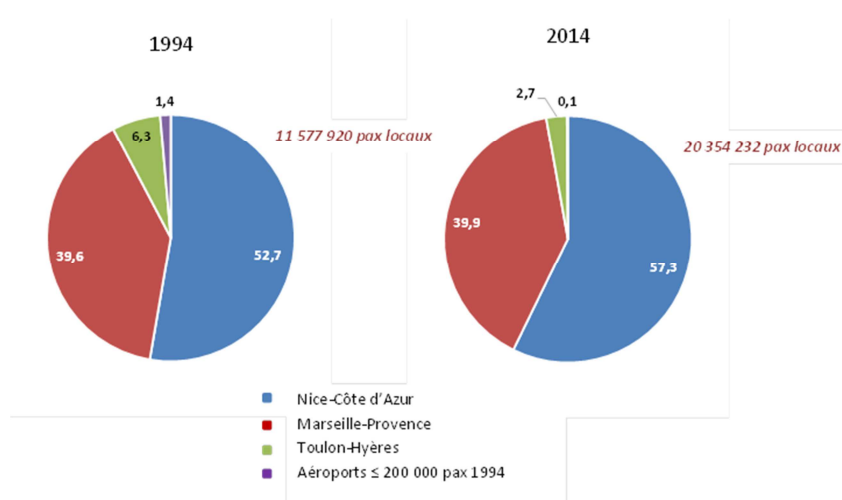
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lors de son déplacement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la mission n'a pu rencontrer qu'une partie des acteurs aéroportuaire : elle n'a pas pu échanger avec les élus régionaux et les responsables de l'aéroport de Nice Côte d'Azur. La présente fiche régionale n'est que partielle.

Le maillage régional d'aéroports

Le maillage régional est caractérisé par une « bi-concentration » du trafic de passagers commerciaux dans les deux grands aéroports régionaux de Nice et Marseille, dont la part a progressé entre 1994 et 2014.

Répartition du trafic de passagers (%) en 1994 et 2014



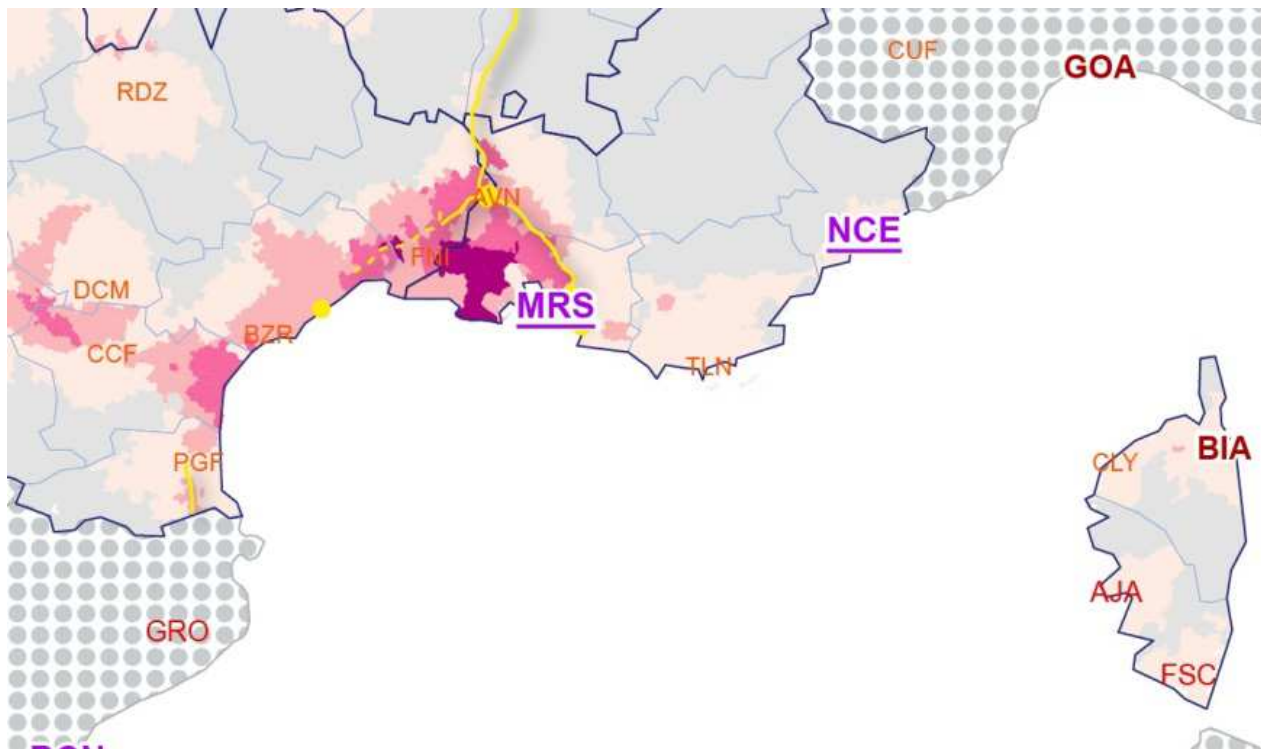
Laurent Terral - IFSTTAR-École des Ponts-Université Paris-Est-Marne-la-Vallée – Joséphine Chevalier – CGET – données source DGAC

En 2016, l'aéroport de Marseille-Provence a accueilli près de 8,5 millions de passagers, dont 60 % à l'international. En 2017, ce sont 150 lignes régulières opérées par 34 compagnies. L'aéroport dispose depuis 2015 d'un terminal adapté au transport à bas coûts et engage une modernisation d'ensemble de l'aérogare dans la perspective de l'accueil de plus de 10 millions de passagers d'ici 2020. Depuis 2010, l'aéroport est desservi par une gare ferroviaire de nature à étendre sa zone d'attraction à l'est et à l'ouest. Le développement de vols charters en provenance de la Corée du sud illustre le potentiel élevé d'attractivité touristique de la métropole marseillaise et de la Provence vis-à-vis de clientèles internationales. L'aéroport traite un important volume de fret (56 000 t en 2016).

Aéroport mixte militaire et civil, l'aéroport de Toulon Hyères (500 000 passagers en 2016) accueille 7 compagnies qui offrent dix lignes dont trois annuelles (Paris Orly, Brest, Charleroi) et quatre internationales (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni). Avec plus de 400 000 passagers annuels, la ligne avec Paris-Orly représente l'essentiel du trafic de l'aéroport. Situé dans l'aire d'attraction de l'aéroport de Marseille, il se positionne principalement comme une plateforme d'import de voyageurs (sauf les lignes pour Paris et Brest), le département du Var étant le premier département touristique (9 millions de touristes – 1 million d'habitants) après Paris. Fort de ce potentiel, l'exploitant vise un trafic de 800 000 passagers par an en 2020 en visant l'accès à un hub international, en prospectant les marchés émetteurs de touristes et de propriétaires de résidences secondaires, et en développant l'aviation d'affaires. Titulaire depuis 2015 d'une concession de 25 ans, la société VINCI Airports exploite la plateforme sans subvention d'équilibre et réalise en 2017 d'importants travaux de rénovation de l'infrastructure

Aéroport d’aviation d’affaires et d’aviation générale, la plateforme d’Avignon enregistre plus de 50 000 mouvements par an. Pour la région Provence-Alpes-Côte d’Azur (PACA), propriétaire, elle a une vocation économique et industrielle avec plus de 300 emplois répartis dans une cinquantaine d’entreprises. Elle conserve une faible activité saisonnière de trafic de passagers (Royaume-Uni, Corse) et accueille la base RTE (13 appareils) de contrôle et maintenance des lignes électriques.

La société exploitant l’aéroport de Nice gère également l’aéroport de Cannes qui est l’un des aéroports européens d’aviation d’affaires les plus importants et a acquis l’aéroport privé de Saint-Tropez.



RECOUVERMENTS DES AIRES D'ATTRACTION DES AÉROPORTS FRANÇAIS ET FRONTALIERS

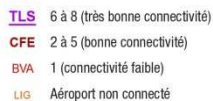
Nombre d'aéroports français et frontaliers situés à 60 minutes ou moins

Par commune

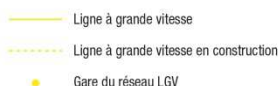


Temps de parcours entre aéroports français et communes :
Outil Insee 'Metric', distance temps sur le réseau routier (trafic estimé en heures pleines).
Temps de parcours entre aéroports frontaliers et communes :
Outil Open Source Routing Machine sur données Open Street Map.

Nombre de hubs avec lesquels l'aéroport a des liaisons aériennes quotidiennes



Réseau des lignes à grande vitesse



Quelques enjeux du maillage régional

La mission a repéré les enjeux ci-après.

- Deuxième région touristique après l'Île-de-France, la région PACA présente l'atout de deux grands aéroports régionaux pour renforcer son attractivité en direction de clientèles internationales ciblées. D'où l'enjeu de synergie entre les acteurs en charge de la stratégie touristique (adaptation de l'offre, marketing) et des aéroports.

Concernant l'aéroport de Toulon, la mission a relevé la mise en place d'un comité de suivi stratégique regroupant les élus locaux, les équipes marketing, le directeur régional, le directeur de l'aéroport, Toulon Provence Méditerranée, Hyères, le CRT, la Région et Saint Tr

- Le développement de l'aéroport de Marseille présente plusieurs enjeux relevant de l'échelon régional :
 - un accompagnement de son ouverture à l'international (coordination Nice-Marseille, droits de trafic vers le Moyen-Orient, pays cibles) ;
 - un accroissement des fréquences de desserte ferroviaire de l'aéroport (TET, TER) ;
 - une attention au mode de gouvernance de l'aéroport le plus adapté aux intérêts de la région dans la perspective d'un possible choix de l'État de céder ses parts dans la société d'exploitation.

Faiblement endetté, cet équipement est une source importante de dividendes d'autant plus forte que ses perspectives de développement sont élevées.

Janvier 2017

Caractéristiques des principaux aéroports de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aéroports	Propriétaires et exploitants en 2016	Evolution des trafics entre 1994, 2004 et 2014			Part du trafic bas- coûts 2014	Liaisons à Paris
		Trafic pax locaux 1994	Trafic pax locaux 2004	Trafic pax locaux 2014		
Aéroport régional						
Nice-Côte d'Azur	Propriétaire : État Exploitant : Société Aéroports de la Côte d'Azur : consortium Azzurra* (60%), CCI Côte-d'Azur (25%), CR PACA (5%), CD 04** (5%), Métropole Nice Côte-d'Azur (5%)	6 103 607	9 325 695	11 655 822	38%	Roissy-CDG et Orly
Marseille-Provence	Propriétaire : État Exploitant : S.A Marseille Provence : Etat (60%), CCI (25%), CR (5%), Marseille (4%) Vitrolles (1%)	4 583 167	5 604 944	8 126 190	25%	Roissy-CDG et Orly
Aéroport métropolitain						
Toulon-Hyères	Propriétaire : État (militaire/civil) Exploitant : VINCI	732 645	524 843	548 071	10%	Orly
Aéroports d'aviation d'affaires et d'aviation générale						
Avignon-Caumont	Propriétaire : région PACA Exploitant : CCI	153 015	75 969	10 896	58%	-
Cannes-Mandelieu						
Saint-Tropez						

*le consortium Azzurra, constitué d'**Atlantia** (anciennement **Autostrade** SpA) (65,01%), Aeroporti di Roma (10%) et EDF Invest (24,99%) ; ** Le département des Alpes de Haute Provence a décidé de céder 4% de ses parts au consortium Azzurra.

Carte des aérodromes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

